



Laura Lalot et Sylvie Branchereau



vous accueillent sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi

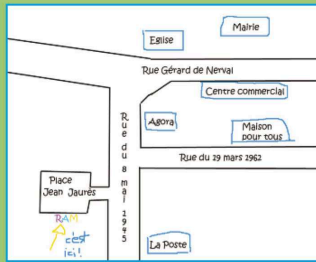
le lundi de 9h à 13h et de 14h à 17h
le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h30
le vendredi de 9h à 13h



Permanence téléphonique
le mardi et le jeudi de 14h à 17h



Place Jean Jaurès, 77280 OTHIS
Tél/Fax : 01 64 02 11 65
Courriel : ram@cc-plainedefrance.fr
Site internet : www.cc-plainedefrance.fr



Moussy-le-Vieux Juilly Rouvres
Othis  Mauregard
Nantouillet Le Mesnil-Amelot
Vinantes



accueil et inform

les parents,
les futurs parents

les
assistantes
maternelles

et les
enfants



Parents et futurs parents

Le **RAM** :



- vous informe sur les disponibilités des assistantes maternelles agréées,
- vous aide dans vos démarches administratives relatives à l'embauche d'une assistante maternelle (le contrat de travail, la rémunération, la déclaration Pajemploi...)
- vous renseigne sur les différentes aides de la CAF, du Conseil Général, de la Plaine de France,
- prépare avec vous l'accueil de votre enfant chez une assistante maternelle.

Le mot du président

Le rajeunissement de la population locale a conduit la Plaine de France à faire de la petite enfance l'une de ses priorités. Conscients des difficultés rencontrées par les jeunes parents à la recherche de modes de garde adaptés, les élus ont décidé de renforcer leur action par la création de deux microcrèches à Othis et Juilly fin 2012.

Daniel Haquin

Ateliers d'éveil

- Les ateliers d'éveil sont des moments de rencontres et d'échanges entre les enfants et les assistantes maternelles.
- Ces temps d'accueil collectifs favorisent la découverte, le plaisir du jeu (peinture, chant, lecture, puzzles, toboggan, piscine à balles...) et l'apprentissage des règles de vie en groupe.



- Les assistantes maternelles agréées et les parents employeurs habitant dans la Communauté de communes de la Plaine de France sont invités à y participer.

Horaires des ateliers
sur inscription (hors vacances scolaires)



Othis : le mardi et jeudi matin
de 9h30 à 11h30



Juilly : selon le planning
de 9h30 à 11h30

Assistantes Maternelles et candidates à l'agrément

Le **RAM** :



- vous guide dans vos démarches liées à l'agrément,
- vous informe sur la profession, sur vos droits et vos obligations (convention collective, mensualisation, congés payés, rupture de contrat...)
- vous accompagne et vous aide à préparer l'accueil de l'enfant et de sa famille,



- vous permet de rencontrer vos collègues afin de partager vos expériences et compétences (lors des ateliers d'éveil, réunions, sorties, conférences...).